Sécuriser la gestion des congés payés

Description

Cette formation juridique, à jour des dispositions de la convention collective signée le 21 mai 2010 dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, vous donnera les clés qui vous permettront d'adopter les bonnes attitudes juridiques pour chaque question soulevée par la gestion des congés payés : calculer les droits à congés, respecter les règles du fractionnement, fixer les dates de départ, rémunérer les congés, etc.

Les plus de cette formation :

- Un juriste spécialiste du secteur
- Une formation courte, d'initiation au droit du travail
- Une formation concrète et pratique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Connaître les règles juridiques relatives aux congés payés
- Intégrer les congés payés dans sa gestion du personnel

Contenu

- Acquisition des doits à congés payés
- Calcul de la durée des congés payés
  - » Durée des congés
  - » Détermination du travail effectif
  - » Incidences du droit européen
- Prise des congés
  - » Période des congés
  - » Ordre et date des départs
  - » Fractionnement
  - » Décompte des jours de congés
  - » Incidences d'évènements extérieurs (maladie, préavis, etc.)
- Rémunération des congés

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 1 jour en présentiel ou en distanciel
Intervenants : Juriste UNA
Publics : Dirigeants, DRH, Responsables Administratifs, Responsables de Secteur

Date des formations

- Nous contacter pour les dates